Fiche

Les littoraux accueillent des activités très différentes, lesquelles se font concurrence, exigeant des aménagements qui transforment l'espace.

I. Les zones industrialo-portuaires

• Un port est un **espace de contact** entre la région qu'il dessert par voie fluviale, routière ou ferroviaire (l'**arrière-pays**, ou **hinterland**) et les régions qui lui envoient par voie maritime des marchandises (son **avant-pays**). Longtemps, les **ports maritimes** (il existe aussi des ports fluviaux) se sont abrités dans des baies ou des fonds d'estuaire, tels Nantes ou Anvers. Depuis le XXe siècle, avec la course au gigantisme des navires de transport, **les ports se développent en eau plus profonde** : c'est le cas du Havre ou à Rotterdam, dont les installations s'étendent sur près de 30 km, toujours plus avant dans la mer du Nord.

• Les **équipements portuaires** sont généralement **spécialisés en fonction des marchandises** embarquées ou débarquées : port pétrolier, céréalier, minéralier, ou **terminaux à conteneurs**, avec leurs portiques spécifiques capables de déposer les conteneurs directement du navire sur un train ou un camion. Certains ports sont même dédiés à un seul type de trafic, comme le port russe de Primorsk, sur la Baltique, qui n'est qu'un terminal pétrolier. La plupart des **ports s'agrandissent**, notamment par des terre-pleins gagnés sur la mer, comme à Nagoya au Japon ou à Ningbo en Chine.

• Ces ports géants accueillent généralement de **multiples implantations industrielles**. C'est pourquoi on les appelle des **zones industrialo-portuaires**. En raison de la **rupture de charge** (décharger/recharger les marchandises), il est plus économique de s'installer directement dans le port pour profiter à **moindre coût** de l'énergie, des matières premières ou des biens intermédiaires importés. Cette intense activité industrielle entraîne évidemment de **multiples pollutions** et atteintes à l'environnement qu'il faut gérer.

II. Les aménagements touristiques balnéaires

• Le tourisme balnéaire est un **tourisme déjà ancien**, puisque les premières stations sont nées au XIXe siècle, en Europe, sur les rives de la Manche, de l'Atlantique, de la Méditerranée ou de la Baltique. Au XXe siècle, le développement des loisirs et l'élévation du niveau de vie lancent un **tourisme de masse**, dont **l'impact spatial** est bien supérieur. Les régions les plus concernées sont celles où le soleil est garanti et la clientèle à fort niveau de vie est proche : la Méditerranée ou les Caraïbes sont ainsi privilégiées. **D'immenses complexes touristiques** se sont développés sur le linéaire côtier, telle la Costa del Sol espagnole, le Languedoc français, le littoral mexicain, etc.

• Ces aménagements destinés au tourisme de masse sont très similaires : plages de sable fin entretenues à grands frais, immeubles de front de mer, ports de plaisance avec marina, digues et promenades littorales, voire golf en arrière de la côte. **Ces aménagements bétonnent littéralement la côte**, afin de générer le maximum de rentabilité touristique.

• Souvent construites sur les parties les plus fragiles, car les plus proches de la mer (par exemple les cordons lagunaires), ces stations **déséquilibrent l'équilibre naturel** de la plage, détruisent les dunes qu'il faut ensuite réalimenter artificiellement, protéger par des équipements littoraux (brise-lame), lesquels perturbent encore davantage le fonctionnement de ces espaces. Les **concurrences pour l'espace ou les ressources** (eau par exemple) sont féroces : le tourisme est une activité cannibale, qui s'accapare l'espace et élimine les autres activités, moins rentables.

© 2000-2025, Miscellane